

# Money is money !



MédiaChartres soutien, **plus que jamais**, le monde médical.



Avec le Printemps, MédiaChartres fait un « flashback en 1930 » , pour la chanson du film « Le chemin du Paradis ». Le titre « **Avoir un bon copain** » résume et illustre à lui seul le sujet suivant !

<https://www.youtube.com/watch?v=Ln2eANvcXlM>

**Combien gagne mensuellement**, maire/conseillers municipaux, Président/vice-Président d'Agglo, etc. Les indemnités de fonctions brutes (...) sont encadrés, entre autres, par un souci de transparence, par la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019,

art. 92 a créé des dispositions codifiées à : (Art. L. 5211-12/ L. 2123-23/ L. 2511-35/L. 2123-24-1-II du Code général des collectivités territoriales) **CGCT**.



### **Sources :**

<https://www.chartres.fr/equipe-municipale/les-adjoints-conseillers-delegues-et-municipaux>

<https://www.chartres-metropole.fr/lagglo/les-elus>

<https://www.seine-et-marne.gouv.fr/contenu/telechargement/59144/494098/file/Fiche%20n%C2%B09%20-%20Indemnit%C3%A9s%20de%20fonction%20des%20%C3%A9lus.pdf>

<https://www.collectivites-locales.gouv.fr/institutions/le-regime-indemnitaires-des-elus>



**En vigueur à ce jour** : maire d'une commune de 20.000 à 49.999 habitants, **3.699,47 €**, adjoints (population idem) **1.356,47€** (Chartres compte 38 752 habitants).

Agglomération, population de 100 000 à 199 999 habitants, **Chartres Métropole regroupe 66 communes pour 136 800 habitants**

Nous parlons ici, d'Indemnités de fonctions (jamais de salaire ?), pour le président, **5 960,26 €**, vice-président, **2 712,95 €**

**Attention**, il convient d'ajouter à ces chiffres, les avantages en nature où divers (restauration, transports, frais d'avocats, véhicules, et même des réductions dans certains magasins en lien de parenté avec des Élus), les « petits » où « gros » cadeaux (*sous diverses formes*) sont une tradition, auquel s'ajoutent les indemnités fonctionnelles (ou autres), **et ce n'est jamais assez, pour preuve :**

[https://www.senat.fr/fileadmin/Office\\_et\\_delegations/Collectivites\\_territoriales/Actualites/v3\\_L\\_essentiel\\_-\\_Regime\\_indemnitaires.pdf](https://www.senat.fr/fileadmin/Office_et_delegations/Collectivites_territoriales/Actualites/v3_L_essentiel_-_Regime_indemnitaires.pdf)



Certains Élus/Élues, sont également dirigeants/employés par les **sociétés satellites de la Mairie ou de l'Agglo**, et **gracieusement rémunéré en conséquence**. Le plus étonnant, est : que les déclarations de ressources, pourtant **obligatoires** de ses personnes, auprès de la HATVP **-lien ci-contre-** (**haute**

autorité pour la transparence de la vie Publique), ne sont pas

## ENQUÊTE EXCLUSIVE

à jours, ou pire, **inexistantes** ? – Une communauté d'agglomération de communes, peut avoir, jusqu'à **15 vice-présidents** (maximum), **Chartres Agglo** se positionne dans cette configuration, en remerciant ainsi, les personnes (**non pour des compétences, pour certains**), mais bien pour « **dévotions et services rendus** » et pour les autres, les critères de nomination son divers : la fidélité, les carnets d'adresses, la discrétion, la totale soumission (aucun écart n'est accepté, sous peine de sanctions), certains en ont déjà fait les frais. Le **président de l'Agglo** se plait d'ailleurs à le rappeler dès que possible, toujours avec une bonne dose d'ironie !



Exemple :  
<https://www.facebook.com/ladislas.vergne/videos/2727517364061984>

**Intouchable et indestructible** . . .  
<https://www.youtube.com/watch?v=hV1SCZi6mXk>

**MédiaChartres** ferme la « **parenthèse** » en rappelant qu'il s'agit, dans tous les cas, **d'argent Publics**.

Clara Hirsch



<https://www.touscontribuables.org/>

Extrait : (ci-dessous)

**Ce n'est pas en multipliant  
les élus qu'on gère mieux un  
pays.**

C'est pourtant *exactement* ce  
que la **France** a fait et  
continue de faire.

L'INTERCOMMUNALITÉ

: LE COUP DE GRÂCE.



CHARTRES  
MÉTROPOLE

L'intercommunalité, c'est le "machin" par excellence : incompréhensible, inutile, dépensier et intouchable (...)

Comme l'explique François Lainée, spécialiste en analyse de données et expert des finances publiques, le cancer de l'intercommunalité est une véritable prise en tenaille pour le contribuable :

<https://www.touscontribuables.org/les-combats-de-contribuables-associes/francois-lainee-les-intercommunalites-sont-un-echec-retentissant-bien-camoufle-par-les-pouvoirs>

- ▶ Ce nouvel échelon n'a servi qu'à dédoubler des compétences communales déjà existantes, justifiant de nouvelles dépenses et de nouvelles embauches.
- ▶ En prime, ils se sont arrogés le droit de lever de l'impôt (encore un) alors que personne ne les avait élus !



**Suppression de toutes les intercommunalités ou communautés d'agglomérations et communautés de communes, qui ne servent à rien, qui coûtent cher et qui ralentissent le développement économique.**

**Ces élus qui nous coûtent**

**ÇA SUFFIT !**

**« un pognon de dingue » !**

**MédiaChartres**, soutient les actions de l'Association « **Contribuables Associés** » MAIS, uniquement celles visant à dénoncer ou défendre les injustices, et en aucun cas, partage les opinions politiques de cette dernière (CQFD).